

Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Exercer la mission de formateur en entreprise"

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **La mission de formateur validée par la certification est par essence exercée dans tous les domaines d'activité, en entreprise mais également dans le secteur public, associatif...**

Le CCE formateur a été utilisé depuis sa création par des entreprises intervenant dans différents secteurs :

PME : LEMAN Industrie (Hte Savoie), Itinéraire Emploi (Savoie), Calsung Holding (Rhône), Fréquence (Loire),...

- Distribution (Conforama),
- Secteur public (Banque de France),

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **414**

Code(s) ROME : —

Formacode : **44577**

Date de création de la certification : **01/01/2008**

Mots clés : **Transmission**,
Formateur occasionnel, formateur en entreprise,
Sessions de formation, **Pédagogie**

Identification

Identifiant : **105**

Version du : **21/09/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Pas de recommandation formalisée**

Non formalisé :

- **Le CCE a été développé pour répondre aux enjeux individuels et collectifs de reconnaissance et de valorisation des compétences construites et mobilisées en situation professionnelle. Qu'il s'agisse des salariés ou des entreprises, l'objectif visé est de bénéficier d'une solution souple et adaptée, sans avoir recours à des dispositifs lourds de formation qualifiante ou diplômante.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) « Formateur en entreprise », certifie les compétences pédagogiques et les capacités des individus à préparer et animer des sessions de formation au sein de leur organisation au sein de leur organisation.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Cette certification a pour objet de reconnaître et certifier les compétences des individus qui exercent des missions de formation en entreprise ou formation interne.

Elle porte sur les 3 domaines de compétences suivants :

Préparer et structurer une séquence de formation
Animer une séquence de formation
Évaluer une séquence de formation

Public visé par la certification

- Salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi, autres actifs tous secteurs ; Accessible aux personnels handicapés ; Accessible dans le DOM/TOM

Modalités générales

La Certification des Compétences en Entreprise est un dispositif permettant aux individus de se voir certifier des compétences transverses ou support aux organisations, construites et mises en œuvre dans un cadre professionnel et/ou extra professionnel.

La certification peut être préparée soit :

directement sur la base de son capital expérientiel dans la continuité d'un parcours de formation (28h) et après mobilisation effective des compétences à certifier.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Une reconnaissance sociale et professionnelle :

Voir ses compétences de formateur interne reconnues par son employeur, ses pairs, son entourage, par l'obtention d'une certification officielle
Maintenir et développer son employabilité au moyen de la certification des compétences directement transférables
Capitaliser sur son expérience et constituer une première étape vers un parcours certifiant dans le cadre d'une VAE
Devenir acteur de son parcours professionnel et personnel, alimenter et enrichir son portefeuille de compétences

Pour l'entité utilisatrice

Un outil de gestion des ressources humaines et des compétences :

Identifier et valoriser les compétences internes
Evaluer plus objectivement les compétences acquises ou maîtrisées, au terme d'un investissement formation (ROI)
Ouvrir la mobilité en repérant les compétences internes
Motiver et fidéliser les salariés en reconnaissant et en valorisant leurs compétences;
Améliorer la performance de l'organisation par une gestion optimisée des compétences
Finaliser un engagement qualité
La reconnaissance de la mission de formateur permet à l'entité utilisatrice de valoriser cette mission au sein de l'entreprise vis-à-vis de l'ensemble du personnel, et de transmettre les savoir-faire internes et la culture de l'entreprise

Evaluation / certification

Pré-requis

Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective de formateur interne ou occasionnel (ayant suivi ou non au préalable une formation sur cette thématique).

Compétences évaluées

La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences, validé par les entreprises :

Préparer et structurer une séquence de formation
Animer une séquence de formation
Evaluer une séquence de formation

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau associé à cette certification

Centre(s) de passage/certification

- Dans les CCI de France

La validité est Temporaire

5 ans : La validité de la certification est de 5 ans et peut se voir renouvelée par une procédure prévue à cet effet et dès lors que le candidat peut justifier du maintien (par une mise en œuvre effective) des compétences certifiées.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Délivré par CCI France, le Certificat de Compétences en Entreprise, mentionne le/la récipiendaire, le type de CCE obtenu, sa date de délivrance, date d'expiration et sa date de renouvellement.

Plus d'informations

Statistiques

Nbre de CCE formateurs en entreprise délivrés en 2014 : 118

Nbre de CCE formateurs en entreprise depuis l'origine : 350

Autres sources d'information

—